

COMMUNIQUÉ

PRIX DE LA FONDATION JEAN & JEAN-PIERRE GIRAUDOUX

La Fondation Jean et Jean-Pierre Giraudoux décerne chaque année un prix Jean Racine et un prix Jean Giraudoux d'un montant variable (la dernière récompense remise atteignait quatre mille euros). Ces prix couronnent un mémoire de master ou un travail universitaire de nature ou de niveau équivalents, consacré soit à l'œuvre de Jean, Jean-Baptiste ou Louis Racine, soit à celle de Jean ou Jean-Pierre Giraudoux. Le texte (mémoire ou diplôme dactylographiés, long article, livre ou chapitre d'ouvrage collectif imprimés), doit avoir été rédigé en langue française par un étudiant français ou étranger titulaire de la licence et inscrit en master ou en début d'études doctorales. Le jury se réunissant en mai, les mémoires doivent avoir été soutenus et les publications agréées par l'éditeur ou parues durant l'année précédente, et jusqu'au 15 mai de l'année en cours. En cas de soutenance du mémoire fin mai, le travail peut être soumis au jury avant soutenance et la note obtenue lui être communiquée jusqu'au 10 juin.

Les dossiers de candidature, entièrement dématérialisés, doivent comprendre :

- le fichier du texte du mémoire ou de l'article soumis au jury ;
- un *curriculum vitae* d'une page maximum comportant, le cas échéant, la note attribuée au mémoire ;
- un résumé en cinq mille signes maximum du travail soumis au jury ;
- la copie d'un document administratif attestant le niveau d'études atteint par le candidat.

Peut être jointe éventuellement une lettre de recommandation du directeur de recherches qui a guidé la rédaction du travail.

Les dossiers de candidatures seront adressés aux adresses électroniques suivantes :

- pour le prix Racine, à patrick.dandrey@paris-sorbonne.fr
- pour le prix Giraudoux à cejmleroy@outlook.fr

La Fondation Jean et Jean-Pierre Giraudoux est une fondation sous égide de la Fondation de France, reconnue d'utilité publique (40 avenue Hoche, 75008 Paris, fondation@fdf.org / www.fdf.org).